

Normes typographiques - Instructions aux auteurs

Articles

- Tirage papier et numérisé ou envoi du texte par courrier électronique au comité de rédaction rilune@unibo.it Les textes en format numérique devront être lisibles par Word (au cas où on utilise un autre logiciel il faudra sauvegarder en format compatible) et devront être d'environ 30.000 caractères (espaces compris), notes comprises.
- Les articles pourront être rédigés dans une des langues suivantes des pays de l'Union Européenne: français, italien, anglais, espagnol, allemand. Chaque article sera présenté avec un résumé en français et en anglais de 750 caractères (espaces compris) chacun au maximum, précédé du titre traduit.
- L'auteur devra fournir au comité quatre ou cinq mots clés de son article.
- Un bref CV de 200 caractères au maximum devra être présenté en anglais, français ou italien. L'établissement d'appartenance que l'auteur souhaite voir figurer sous son nom devra paraître à la fin de l'article, entre parenthèse, à côté du prénom et du nom de l'auteur.

Corps de l'article

- Les marges de la page A4 sont les mesures standards de Word (droite 2,5 cm, gauche 2,5 cm, haut, 2,5 cm, bas 2,5 cm). L'alignement justifié et le retrait de la première ligne de 1,25 cm. Le corps de l'article devra être rédigé en Times New Roman, police 12, interligne simple.
- Le titre et les éventuels sous-titres seront numérotés sans être hiérarchisés par une police de caractère particulière.

Notes de bas de page, références infrapaginales et bibliographiques

- Les notes en bas de page seront utilisées pour rajouter des informations ou des commentaires personnels et devront être rédigées en Times New Roman, police 10, interligne simple.
- Elles répondent à une numérotation continue pour la totalité de l'article. Les références infrapaginales seront au contraire situées dans le corps de l'article, en fin de citation, entre parenthèses. Dans ce dernier cas, il faut indiquer l'auteur, la date, le volume (s'il y en a plusieurs) et la page renvoyant à une bibliographie située à la fin du texte.
Ex. «Le tableau, quiconque l'écrit, il n'existe que dans le récit que j'en donne» (Barthes 1969: p. 140).

Pour les références de la bibliographie finale:

- Exemples des différentes références:
 - 1) Chapitre à l'intérieur d'une œuvre:
BARTHES, R.
1969. «La peinture est-elle un langage?», in *L'obvie et l'obtus*, cit., p. 140-150.
1982. *L'obvie et l'obtus*, Paris: Seuil.
 - BAZIN, L.
1998. «Le (mauvais) génie du bricolage: le surréalisme au risque du fantastique», in R. Lascu-Pop et G. Ponnau (éd.), *Le fantastique au carrefour des arts*, cit., p. 15-29.
 - CAILLOIS, R.
1978a. «Destin d'un homme et d'un livre: le conte de Jean Potocki et le *Manuscrit trouvé à Saragosse*», in *Rencontres*, Paris: PUF, 230-254.

1978b. «Le fantastique chez Mérimée», in *Rencontres, cit.*, p. 136-147.

2) Actes de colloques:

CONLEY K. et DUMAS M.-C. (éd.)

2000. *Desnos pour l'an 2000*, Actes du Colloque de Cerisy-la-Salle, Paris: Gallimard.

LASCU-POP R. et PONNAU G. (éd.)

1998. *Le fantastique au carrefour des arts*, Actes du Colloque International de Cluj-Napoca, 22-23 octobre 1997, Cluj-Napoca: Editura Clusium.

3) Article tiré d'une revue, d'une encyclopédie ou définitions des dictionnaires:

BRETON, A.

1922. «Les mots sans rides», *Littérature*, nouvelle série, n° 7 (déc.), p. 12-14.

CAILLOIS, R.

1968. *Fantastique*, in *Encyclopaedia Universalis*, vol. 6, p. 919.

4) Livres, volumes, traductions:

BACKÈS, J.-L.

1996. *La littérature européenne*, Paris: Belin.

BECKFORD, W.

1996. *Vathek* (1786. *Vathek. An Arabian Tale*), éd. et tr. it. G. Paoletti, Venezia: Marsilio.

BRETON, A.

1991. *L'art magique* (1957), Paris: Biro.

1999. *Manifestes du Surréalisme* (1924. *Manifeste du Surréalisme*), Paris: Gallimard, «Folio essais».

Citations

- Pour les citations, toute suppression de texte ainsi que toute modification et précision de l'auteur à l'intérieur de la citation doivent être marquée par [...].
- Les citations courtes seront mises entre guillemets français «...» (dépourvues de l'espace insécable: ex. «...» et non «... ») à l'intérieur du texte et dans la même police. Les citations longues, qui dépassent trois lignes ne seront pas mises entre guillemets, mais saisies en simple interligne, corps 10. Pour les faire ressortir, on sautera une ligne avant et après la citation, et on fera un retrait gauche et un droit de 1 cm de l'ensemble de la citation, sans alinéa pour la première phrase.
- Si l'on doit insérer une citation dans une autre citation (ou un mot entre guillemets dans une citation), on utilisera les guillemets français au début et à la fin de la première citation et les guillemets anglais "... " pour la deuxième.
- La citation d'un livre ou article devra être faite de préférence dans la langue originale du document. Au cas où l'on n'aurait pas à disposition l'édition en langue originale, la référence bibliographique devra comporter le titre original, la date de la première édition et le nom des traducteurs.

Espace insécable

L'espace insécable du français précédant les signes de ponctuation : ; ! ? devra être éliminée. Les mêmes signes de ponctuation devront être suivis d'une espace normale. L'espace insécable (CTRL+SHIFT+SPACE) devrait séparer n° du numéro qu'il désigne et p. des numéros de pages qui doivent suivre.

Majuscules accentuées

Les capitales devront être accentuées comme les minuscules: Ä Ç É Ö Ü ã õ â á ë è, etc.

Comptes-rendus

On peut envoyer une proposition précise comportant toutes les références bibliographiques souhaitables (la collection incluse) par courrier électronique au comité de rédaction (voir «Correspondance»). Les comptes-rendus devront concerner des ouvrages théoriques sur la littérature européenne ou des textes inhérents aux numéros monographiques de la revue.

Les comptes-rendus devraient être des textes critiques, substantiels et devraient apporter des interprétations ou de nouvelles données. Le comité peut également accepter des notes bibliographiques, c'est-à-dire des notices courtes à caractère informatif, mais comportant tout de même une appréciation sommaire et fondée. La longueur des comptes-rendus varie généralement d'une à trois pages (4000-6000 caractères environ). Les citations qui dépassent les trois lignes ne seront pas acceptées dans les recensions courtes; les références bibliographiques sont alors à incorporer au texte.

Chroniques

Dans la section Chronique on peut suggérer des brefs comptes-rendus sur les congrès, colloques et autres activités scientifiques concernant la littérature européenne. Les événements dépourvus de notes critiques seront insérés dans la rubrique «Événements» du site de la revue *Rilune*.

Les contributions sont à adresser à
RiLUnE – Dottorato in Letterature dell'Europa Unita
Dipartimento di Lingue e Letterature Straniere
Via Cartoleria 5
40124 Bologna
Italie

Courriel:
rilune@unibo.it